

# LES YEUX À 1,20 m

## POUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN ADAPTÉ AUX ENFANTS – PRINCIPES ET DEMARCHE

1. Liberté de mouvement	a) Huit principes de base	PHASES DE PROJET I. Analyse II. Projet III. Mise en oeuvre IV. Gestion V. Suivi
2. Multifonctionnalité et adaptabilité	b) Aspects qualitatifs	
3. Contact avec la nature	c) Des exemples concrets	
4. Sociabilité	d) Problèmes à anticiper	
5. Accessibilité en sécurité	e) Annexes utiles	
6. Propreté, sécurité		
7. Orientation et identification		
8. Participation		

## GUIDE « LES YEUX À 1,20 M » UN MOT D'INTRODUCTION

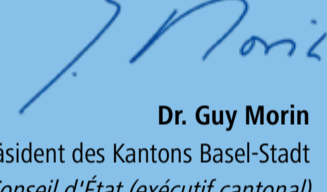
Bienvenue à vous, lectrice et lecteur, qui découvrez le guide « Les Yeux à 1,20 m » !

1,20 m, c'est la hauteur moyenne des yeux d'un enfant de neuf ans. À cette hauteur, la perception de l'environnement est très différente de celle d'un adulte. Pour s'en rendre compte, il suffit par exemple de se mettre à genoux. Selon votre taille ce n'est peut-être pas tout simple, mais l'exercice physique est bon pour la santé ! Et, surtout, cela vous amène à voir le monde avec un tout autre point de vue.

Notre environnement urbain a été et reste essentiellement aménagé selon une perspective, des expériences et des perceptions d'adultes. Les besoins des enfants et des jeunes sont rarement pris en compte. Les villes n'offrent par ailleurs plus beaucoup d'espaces libres – petites rues, cours, places ou jardins – où les enfants puissent jouer et se dépenser. L'absence de ces espaces de jeux naturels et spontanés les prive de tout un potentiel d'apprentissage et d'opportunités de développement physique, cognitif et émotionnel.

Le guide « Les Yeux à 1,20 m » a pour ambition de stimuler l'émergence de projets d'aménagement et de processus qui, de la conception jusqu'à la gestion, soient mieux adaptés aux enfants et à leurs espaces de vie.

Nous aimerions inciter les professionnels impliqués dans les projets – fonctionnaires, enseignants, travailleurs sociaux – à se confronter à cette « perspective d'enfant ». Cet autre regard devrait leur permettre de cerner les besoins spécifiques des enfants et des jeunes très tôt dans les processus, pour pouvoir les intégrer au mieux dans les projets.

  
**Dr. Guy Morin**  
Regierungspräsident des Kantons Basel-Stadt  
Präsident du Conseil d'État (exécutif cantonal)

## POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE QUARTIER ADAPTÉ AUX ENFANTS

### a) Huit principes de base

#### 1. LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Les espaces adaptés aux enfants répondent à leur besoin essentiel de pouvoir se dépenser physiquement, de différentes manières et en toute liberté.

#### 2. MULTIFONCTIONNALITÉ ET ADAPTABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont aménagés avec un souci de variété, de flexibilité et d'évolutivité.

#### 3. CONTACT AVEC LA NATURE

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent un contact direct avec la nature – espaces de jeux, revêtements, matériaux utilisés.

#### 4. SOCIABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent la possibilité de contacts avec d'autres enfants mais aussi des espaces permettant de pratiquer des activités seuls.

#### 5. ACCESSIBILITÉ EN SÉCURITÉ

Un réseau de cheminements adaptés aux enfants tient compte des besoins des enfants de pouvoir se déplacer seuls en toute sécurité.

#### 6. PROPRETÉ, SÉCURITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont propres et régulièrement entretenus. Ils permettent aux enfants d'y jouer en toute insouciance, sans crainte de mauvaises rencontres ou de risques pour leur santé ou leur intégrité physique.

#### 7. ORIENTATION ET IDENTIFICATION

Les espaces adaptés aux enfants comportent des éléments constituant des repères qui leur permettent de s'orienter et d'y trouver leur chemin de façon autonome. Ces éléments les aident aussi à s'identifier à ces espaces et à les percevoir comme « leur » espace.

#### 8. PARTICIPATION

Les espaces adaptés aux enfants sont conçus en collaboration avec les enfants.

#### Impressum

##### ÉLABORATION

PRÄSIDIALDEPARTEMENT DES KANTONS BASEL-STADT  
Canton de Bâle-Ville, Département présidial  
• **Kantons- und Stadtentwicklung**  
Division du développement cantonal et urbain

BAU- UND VERKEHRSDIENST DES KANTONS BASEL-STADT  
Département cantonal des travaux publics et des transports  
• **Mobilité**  
• **Parcs et promenades**  
• **Urbanisme et architecture**  
• **Ponts et chaussées**

ERZIEHUNGSDEPARTEMENT  
Département cantonal de l'instruction publique  
• **Jeunesse, famille et sport**

FINANZDEPARTEMENT DES KANTONS BASEL-STADT  
Département cantonal des finances  
• **Immobilien Basel-Stadt**  
Service immobilier

JUSTIZ- UND SICHERHEITSDIENST DES KANTONS BASEL-STADT  
Département cantonal de la justice et de la sécurité  
• **Prévention routière**

KINDERBÜRO BASEL  
Association Bureau des enfants Bâle

##### IDÉE ET CONCEPT

• **Kantons- und Stadtentwicklung**  
**Fachstelle Stadtentwicklung**  
Service pour le développement des quartiers

##### DESIGN

• **Zweifel & Co**

##### PHOTOS

Couverture

• **Aissa Tripodi**

Exemples:

- **Réaménagement de la Gundeldingerstrasse Est : Kantons- und Stadtentwicklung**
- **Kids & Cops : Kantons- und Stadtentwicklung**
- **Règlement d'immeuble élaboré avec les enfants : Kinderbüro Basel**
- **Ensembles résidentiels amis des enfants : Kinderbüro Basel**
- **Atelier de projet à l'école primaire Schoren : drumrum Raumschule**
- **Skatepark de la Theodorskirchplatz : Kantons- und Stadtentwicklung**
- **Place de jeu de la Andreas Heusler-Strasse : Kinderbüro Basel**

##### RÉFÉRENCE

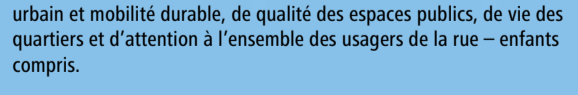
Präsidialdepartement des Kantons Basel-Stadt  
Kantons- und Stadtentwicklung  
Marktplatz 30a, 4001 Basel

Tel. 00 41 61 267 78 58

##### ÉDITION EN FRANÇAIS

L'édition française du guide bâlois «Auf Augenhöhe 1.20m» a été assurée grâce à la collaboration de plusieurs organismes membres du Réseau RUES : Cerema (F), Bruxelles Mobilité (B), associations Rue de l'Avenir Suisse et France, ATE Association transports et environnement (CH).

Ces organismes ont souhaité valoriser et faire connaître une démarche innovante du canton de Bâle-Ville, qui s'inscrit par ailleurs dans une politique globale de longue date en matière de développement urbain et mobilité durable, de qualité des espaces publics, de vie des quartiers et d'attention à l'ensemble des usagers de la rue – enfants compris.



##### TRADUCTION

• **Birdwell International** et **Rue de l'Avenir Suisse**

##### IMPRESSION VERSION EN FRANÇAIS

• **CUSIN imprimerie, 38300 Meyrié (France)**

##### ADRESSE DE CONTACT EN SUISSE ROMANDE

Rue de l'Avenir  
Avenue Soret 23, CH-1203 Genève  
secretariat@rue-avenir.ch / 00 41 79 837 43 32

1<sup>ère</sup> édition en français septembre 2019  
(traduction du document de la 2<sup>e</sup> édition en allemand, mars 2016)



## b) Aspects qualitatifs

Pour qu'un développement urbain soit véritablement pensé en fonction des enfants, les principes directeurs doivent servir de guide à chacune des étapes et il est essentiel de développer le projet en dépassant les cloisonnements entre disciplines et entre services. Cela permet de s'assurer que les intérêts des enfants soient bien systématiquement pris en compte.

Le tableau ci-contre liste des exigences (minimales) aux cinq étapes de projet, pour se mettre « à hauteur d'enfant ». Il est particulièrement centré sur l'aménagement d'espaces de jeux, mais les sept exemples qui suivent montrent que la démarche peut être transposée pour toutes sortes de projets.



**PHASE I: PRÉPARER**

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.  
*Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.*

**PHASE II: PLANIFIER**

- Cerner les jeux des enfants dans toute leur diversité.  
*Types de jeux et d'activités physiques, potentiel de relations et contacts sociaux, groupes d'utilisateurs, variation de l'utilisation au cours de la journée et de l'année, matériel de jeu multifonctionnel et adaptable.*

**PHASE III: RÉALISER**

- Définir les besoins actuels des enfants, en les faisant participer directement.

**PHASE IV: SUIVRE**

- Analyser les atouts et les faiblesses, les potentiels et les risques, dans la perspective d'un aménagement pensé pour les enfants.

**PHASE V: CONTRÔLER**

- Communication  
*Une communication claire, intervenant aux bons moments, est déterminante pour la réussite des projets. Les enfants doivent être informés de manière adéquate de l'évolution du projet et de toutes les possibilités de participation qui leur sont offertes. Il est aussi important de savoir précisément qui est la personne de contact (au sein de la direction de projet, du quartier ou de l'administration).*

## MESURES TRANSVERSALES

### PHASE I: PRÉPARER

#### ANALYSE, CADRAGE DU PROJET

- Évaluer la marge de manœuvre : construit-on pour les enfants ou le fait-on aussi avec eux ?  
*Les enfants peuvent-ils intervenir dans la planification dans le cadre du projet ? Si oui, sous quelle forme ? Si non, qui va représenter les intérêts des enfants ? Processus et mode de participation doivent être liés.*

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.  
*Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.*

- Cerner les jeux des enfants dans toute leur diversité.  
*Types de jeux et d'activités physiques, potentiel de relations et contacts sociaux, groupes d'utilisateurs, variation de l'utilisation au cours de la journée et de l'année, matériel de jeu multifonctionnel et adaptable.*

- Définir les besoins actuels des enfants, en les faisant participer directement.

- Analyser les atouts et les faiblesses, les potentiels et les risques, dans la perspective d'un aménagement pensé pour les enfants.

### PHASE II: PLANIFIER

#### DÉVELOPPEMENT ET MISE AU POINT DU PROJET

- Impliquer activement les enfants dans le projet, intégrer leurs idées et préoccupations.

- Tenir compte, dans la conception du projet, des besoins diversifiés des enfants en termes d'activité physique et d'usage.  
*Espaces dédiés à des activités physiques et espaces calmes, possibilités de jeux collectifs et de jeux individuels, possibilités de différents types d'exercice physique.*

- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants en termes de mobilité.  
*Chemins courts et sûrs, facilité de se repérer, bonne visibilité à hauteur d'yeux d'un enfant.*

- Favoriser le contact avec la nature.  
*Diversité des revêtements et matériels de jeu, accessibilité, modularité, plantations, eau, sable, troncs d'arbres, expérience de l'évolution des saisons.*

- Favoriser les possibilités de communication.  
*Tables, chaises et banes déplaçables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.*

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.  
*Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.*

### PHASE III: RÉALISER

#### MISE EN OEUVRE ET CONCRÉTISATION

- Impliquer les enfants dans la réalisation et leur permettre de participer de manière active.  
*Peindre, construire, planter, etc.*

- Tenir compte, dans la conception du projet, des besoins diversifiés des enfants en termes d'activité physique et d'usage.  
*Espaces dédiés à des activités physiques et espaces calmes, possibilités de jeux collectifs et de jeux individuels, possibilités de différents types d'exercice physique.*

- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants en termes de mobilité.  
*Chemins courts et sûrs, facilité de se repérer, bonne visibilité à hauteur d'yeux d'un enfant.*

- Favoriser le contact avec la nature.  
*Diversité des revêtements et matériels de jeu, accessibilité, modularité, plantations, eau, sable, troncs d'arbres, expérience de l'évolution des saisons.*

- Favoriser les possibilités de communication.  
*Tables, chaises et banes déplaçables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.*

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.  
*Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.*

### PHASE IV: SUIVRE

#### GESTION DE L'AMÉNAGEMENT

- Garantir aux enfants la possibilité d'accéder au lieu de manière autonome.

- Élaborer, si possible avec l'ensemble des acteurs impliqués, des règles d'utilisation claires, partagées par tous.  
*Clarté et sécurité des chemins d'accès, signalisation compréhensible pour les enfants.*

- Admettre les adaptations, réinterprétations et changements d'usage spontanés.

- Prévenir les risques et dégradations évitables et non tolérables.  
*Risque de se blesser, préjudice en termes de sécurité, de propreté, impact sur l'environnement.*

- Entretenir le matériel et les équipements de jeux de manière régulière, les remplacer au besoin.

- Donner à percevoir l'évolution des saisons.  
*Fleurs, fruits, feuillages, neige.*

- Identifier les conflits d'usage et les gérer de manière constructive.  
*Médiation, élaboration de règles pour les horaires d'utilisation.*

### PHASE V: CONTRÔLER

#### CONTRÔLE DE SUIVI / OPTIMISATION

- Vérifier que les objectifs définis dans les principes de base pour un aménagement urbain et de quartier adapté aux enfants ont bien été atteints.  
*L'évaluation et le suivi contribuent à la garantie de qualité du projet.*

- Organiser des échanges réguliers avec les différents groupes d'utilisateurs.

- Prévoir un suivi régulier de la part des services responsables de l'entretien quant à l'état de la situation.

- Assurer les échanges  
*À l'interne entre services de l'administration et avec les organismes spécialisés impliqués (p.ex. à Bâle : Mobile Jugendarbeit, Robi-Spiel-Aktionen, JuAr, Kinderbüro Basel, etc.)*

- Favoriser les échanges  
*À l'interne entre services de l'administration et avec les organismes spécialisés impliqués (p.ex. à Bâle : Mobile Jugendarbeit, Robi-Spiel-Aktionen, JuAr, Kinderbüro Basel, etc.)*

- Favoriser les échanges  
*À l'interne entre services de l'administration et avec les organismes spécialisés impliqués (p.ex. à Bâle : Mobile Jugendarbeit, Robi-Spiel-Aktionen, JuAr, Kinderbüro Basel, etc.)*

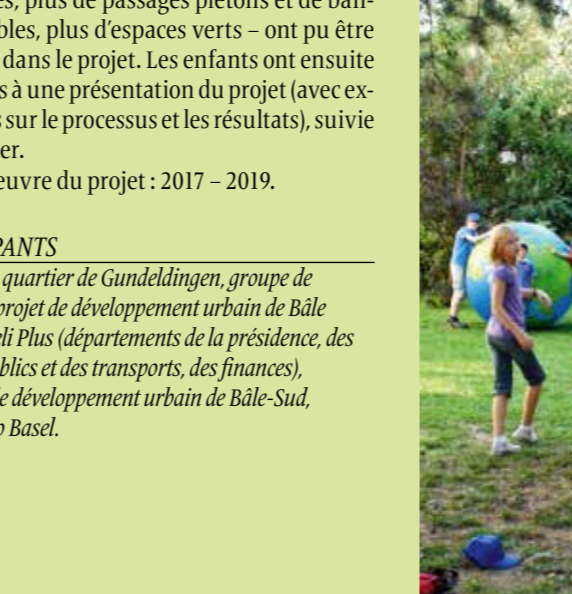
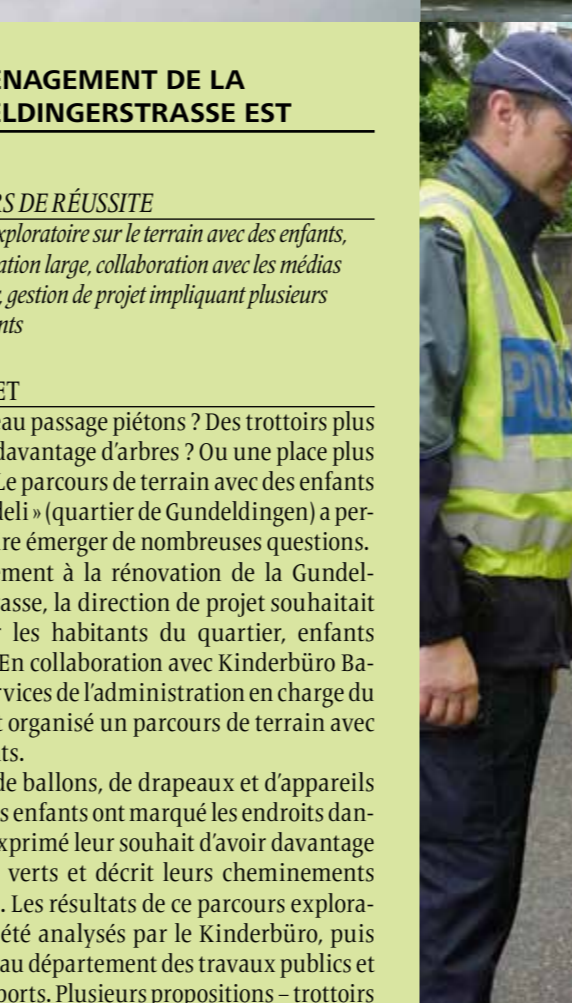
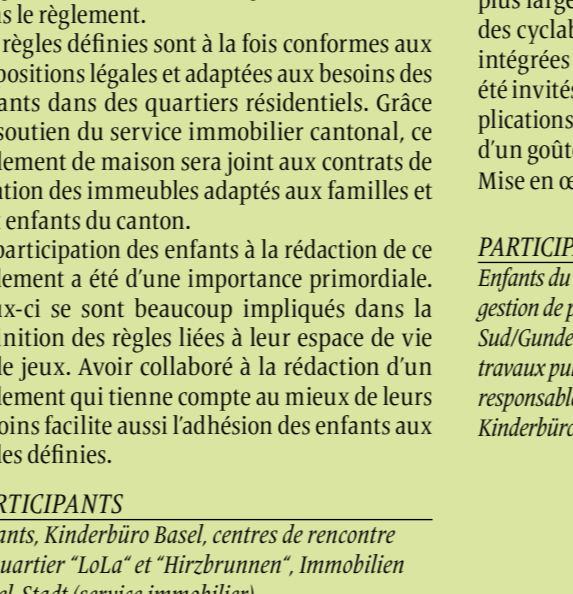
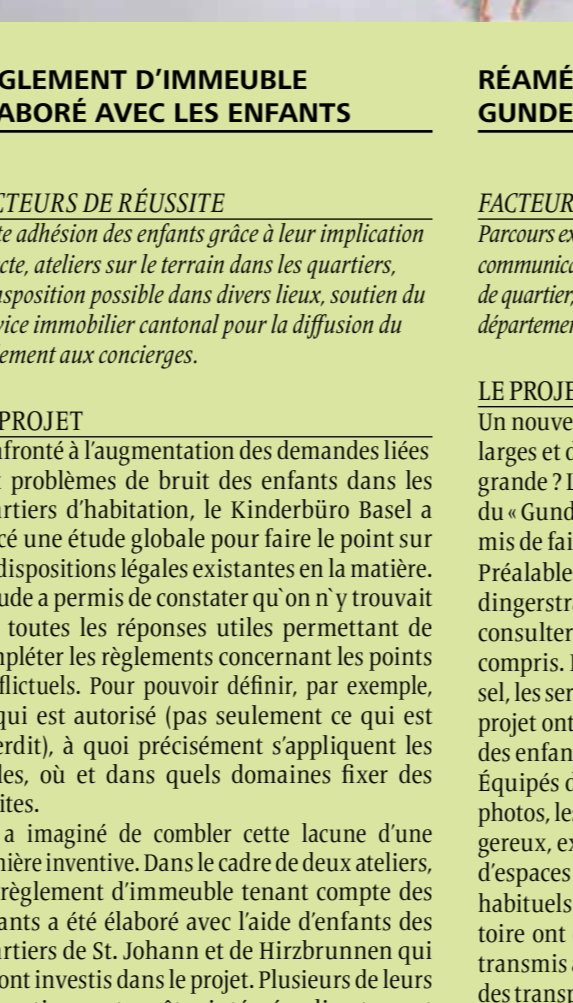
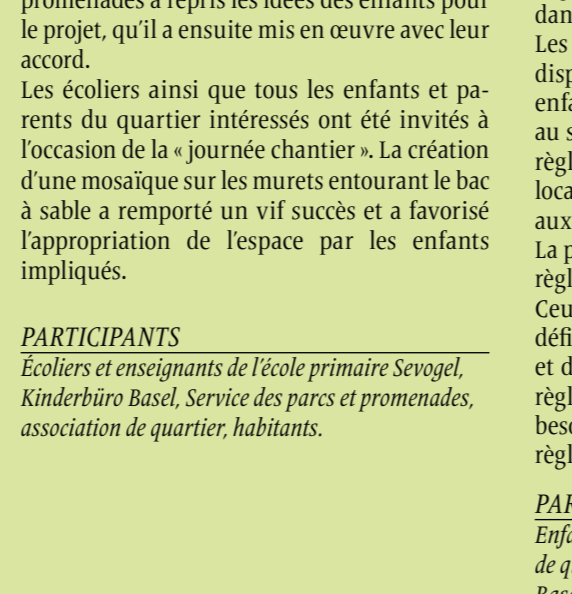
- Favoriser les échanges  
*À l'interne entre services de l'administration et avec les organismes spécialisés impliqués (p.ex. à Bâle : Mobile Jugendarbeit, Robi-Spiel-Aktionen, JuAr, Kinderbüro Basel, etc.)*

## c) Des exemples concrets

Les processus et les projets pensés en fonction des enfants contribuent à la valorisation des espaces urbains et à la qualité de vie. À côté de ces bénéfiques qui profitent à tous, ils ont aussi d'autres effets positifs : des liens se nouent entre les participants au fil d'un projet ou le réseau de relations tissé entre acteurs impliqués permet de désamorcer les conflits et de réduire les dommages dus au vandalisme.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



### SKATEPARK DE LA THEODORSKIRCHPLATZ

**FACTEURS DE RÉUSSITE**  
*Participants très engagés, séances de collecte des souhaits et idées de projet sur le terrain, intégration d'usagers de skate, de rollers inline et de BMX en tant qu'experts du domaine, démarche simplifiée pour le déplacement de certains modules de skatepark, ouverture et bonne volonté de tous les participants à trouver des solutions communes.*

### KIDS & COPS

**FACTEURS DE RÉUSSITE**  
*Grand enthousiasme des enfants, mise en réseau des acteurs impliqués et des responsables de l'administration, ouverture d'esprit des collaborateurs de l'administration responsables, action de sensibilisation efficace, mise en œuvre simple, multiples possibilités de reproduction de l'opération.*

**LE PROJET**  
En effectuant un tour sur le terrain, l'association Mobile Jugendarbeit Basel (MJA) a constaté que les modules de skate et de rollers du quartier d'Erlenmatt restaient entresposés et ne semblaient plus utilisés. Avec le service des ponts et chaussées, elle a cherché à savoir à qui appartenait ces modules et dans quelle mesure les jeunes souhaitaient des équipements de skate supplémentaires sur un des spots existants. L'association a invité de jeunes sportifs amateurs à participer au processus.

**PARTICIPANTS**  
*Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.*

### REÀMÉNAGEMENT DE LA GUNDELDINGERSTRASSE EST

**FACTEURS DE RÉUSSITE**  
*Parcours exploratoire sur le terrain avec des enfants, communication large, collaboration avec les médias de quartier, gestion de projet impliquant plusieurs départements.*

**LE PROJET**  
Un nouveau passage piétons ? Des trottoirs plus larges et davantage de places pour le matériel du quartier d'Erlenmatt. Les jeunes ont alors élaboré le projet d'aménagement qu'ils souhaitent pour le skate, le roller et le BMX. Leur projet a été discuté sur place avec le Service de planification et les emplacements des futurs équipements ont été définis. Puis les plans ont été transmis au Service de planification pour coordination et contrôle.

**PARTICIPANTS**  
*Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.*

**PARTICIPANTS**  
*Enfants, service de prévention routière de la police cantonale, association Spirium St. Johann, Kinderbüro Basel.*

### ENSEMBLES RÉSIDENTIELS AMIS DES ENFANTS

**FACTEURS DE RÉUSSITE**  
*Analyse détaillée de la situation et des conflits, implication des différentes parties concernées, règles d'usage équitables, communication régulière et transparente, mise en œuvre dans un temps court.*

**LE PROJET**  
Dans les cours intérieures des ensembles résidentiels, les conflits d'usages entre enfants qui jouent et habitants qui aspirent au calme sont fréquents. Comme elles sont souvent peu adaptées aux enfants ou parce les jeux y sont limités par des interdictions, les cours intérieures ne sont presque plus utilisées comme espaces de jeu. C'était le cas de l'ensemble « Am Rhein ». Alors que des habitants de deux immeubles se plaignaient du bruit, d'autres déplorait le manque d'espaces de jeu pour les enfants. Un cas de conflit d'usage classique.

**PARTICIPANTS**  
*Enfants, direction et personnel enseignant de l'école Schoren, association drumrum Raumschule, paysagiste, architectes, collaborateurs de l'administration, département de l'instruction publique de Bâle-Ville/ service Espaces et installations*

**PARTICIPANTS**  
*Enfants, Kinderbüro Basel, habitants et gestionnaires d'immeubles de l'ensemble "Am Rhein".*

### ATELIER DE PROJET À L'ÉCOLE PRIMAIRE SCHOREN

**FACTEURS DE RÉUSSITE**  
*Étroite collaboration entre la direction de l'école, le personnel enseignant et les responsables du projet, intégration directe des écoliers via un atelier organisé sur deux jours, forte implication et grand enthousiasme des enfants.*

**LE PROJET**  
Dans le cadre de l'harmonisation scolaire, une nouvelle école doit être construite dans le quartier de Hirzbrunnen. À la demande de la direction de l'école et du personnel enseignant de l'actuelle école de Schoren, les écoliers ont participé au processus de projet pour la nouvelle école.

**PARTICIPANTS**  
*Enfants, direction et personnel enseignant de l'école Schoren, association drumrum Raumschule, paysagiste, architectes, collaborateurs de l'administration, département de l'instruction publique de Bâle-Ville/ service Espaces et installations*

**PARTICIPANTS**  
*Enfants, Kinderbüro Basel, habitants et gestionnaires d'immeubles de l'ensemble "Am Rhein".*

### PROBLÈMES LIÉS À LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS DES ENFANTS OU LEUR PARTICIPATION

- La perspective «à 1,20 m» n'est pas vraiment prise en compte, ou ne l'est que dans certains domaines ou que pour certaines phases du projet.
- Il n'est pas prévu d'implication directe des enfants concernés ni de représentation de leurs intérêts, en tant que partie intégrante du projet.
- On ne fait pas suffisamment confiance aux enfants.

### PROBLÈMES DE GESTION DU TEMPS

- Le temps attribué à la participation des enfants est trop court.
- Une mise en œuvre qui tarde apparaît particulièrement long aux enfants, qui ont une perception différente du temps.

### PROBLÈMES LIÉS AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET

- Les éléments ressortant de l'analyse «à 1,20 m» ne sont pas posés comme conditions-cadres pour le développement du projet.
- Des conditions-cadres floues et des questions qui restent ouvertes conduisent à des résultats insatisfaisants et une frustration pour les enfants qui ont été impliqués.
- La relation entre marge de manœuvre pour la conduite du projet et investissement des enfants n'est pas définie précisément. Les contraintes non explicitées (objectifs, calendrier) peuvent générer des attentes trop fortes.
- Les responsables de projet n'ont pas de contacts directs avec les enfants. Ils ne prennent pas part aux démarches participatives (p. ex. atelier de projet).
- Les idées émises par les enfants ne sont pas «traduites» ni concrétisées dans la suite du projet par les collaborateurs de l'administration impliqués.
- Il manque une étape de retour sur la démarche, un contrôle permettant de s'assurer que les principaux souhaits des enfants ont bien été compris et pris en compte dans le projet.

### LACUNES DE COMMUNICATION

- La communication sur les objectifs, les conditions-cadres, le développement du projet, les retards éventuels ou la mise en œuvre est insuffisante.
- La gestion du projet se modifie en cours de processus, des informations importantes ne sont pas communiquées.

### PROBLÈMES DE BUDGET ET DE FINANCEMENT

- Les coûts potentiels liés à une participation des enfants ne sont pas budgétisés.
- Aucun montant n'est mis au budget pour des possibles actions ou adaptations imprévues.

### MANQUE DE RECONNAISSANCE

- Les projets développés par les enfants et leurs idées ne sont pas valorisés.
- Il n'y a pas de moment marquant la clôture officielle de la démarche participative (par exemple une fête pour l'inauguration).

### Le développement de projets centrés sur les enfants nécessite une attention particulière. Des problèmes, petits ou grands, liés aux ressources ou à la planification d'un projet, peuvent engendrer des retards dans la mise en œuvre, voire mettre en péril le projet lui-même. Prêter attention aux points listés ci-dessous permet d'augmenter ses chances de réussite

**PROBLÈMES LIÉS À LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS DES ENFANTS OU LEUR PARTICIPATION**

- La perspective «à 1,20 m» n'est pas vraiment prise en compte, ou ne l'est que dans certains domaines ou que pour certaines phases du projet.
- Il n'est pas prévu d'implication directe des enfants concernés ni de représentation de leurs intérêts, en tant que partie intégrante du projet.
- On ne fait pas suffisamment confiance aux enfants.

### PROBLÈMES DE GESTION DU TEMPS

- Le temps attribué à la participation des enfants est trop court.
- Une mise en œuvre qui tarde apparaît particulièrement long aux enfants, qui ont une perception différente du temps.

### PROBLÈMES LIÉS AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET

- Les éléments ressortant de l'analyse «à 1,20 m» ne sont pas posés comme conditions-cadres pour le développement du projet.
- Des conditions-cadres floues et des questions qui restent ouvertes conduisent à des résultats insatisfaisants et une frustration pour les enfants qui ont été impliqués.
- La relation entre marge de manœuvre pour la conduite du projet et investissement des enfants n'est pas définie précisément. Les contraintes non explicitées (objectifs, calendrier) peuvent générer des attentes trop fortes.
- Les responsables de projet n'ont pas de contacts directs avec les enfants. Ils ne prennent pas part aux démarches participatives (p. ex. atelier de projet).
- Les idées émises par les enfants ne sont pas «traduites» ni concrétisées dans la suite du projet par les collaborateurs de l'administration impliqués.
- Il manque une étape de retour sur la démarche, un contrôle permettant de s'assurer que les principaux souhaits des enfants ont bien été compris et pris en compte dans le projet.

### LACUNES DE COMMUNICATION

- La communication sur les objectifs, les conditions-cadres, le développement du projet, les retards éventuels ou la mise en œuvre est insuffisante.
- La gestion du projet se modifie en cours de processus, des informations importantes ne sont pas communiquées.

### PROBLÈMES DE BUDGET ET DE FINANCEMENT

- Les coûts potentiels liés à une participation des enfants ne sont pas budgétisés.
- Aucun montant n'est mis au budget pour des possibles actions ou adaptations imprévues.

### MANQUE DE RECONNAISSANCE

- Les projets développés par les enfants et leurs idées ne sont pas valorisés.
- Il n'y a pas de moment marquant la clôture officielle de la démarche participative (par exemple une fête pour l'inauguration).

## e) Annexes utiles

Le guide est complété par deux documents de travail disponibles sur Internet : une courte check-list et un catalogue de questions plus détaillé, auxquels il peut être utile de se référer pour les étapes d'analyse, d'élaboration puis de mise en œuvre d'un projet.

**La check-list** est un court guide d'aide au projet. Elle détaille certains points pour chacun des principes et fournit ainsi un premier aperçu permettant d'imaginer les multiples possibilités de concevoir des projets favorables aux enfants.

**Le catalogue de questions** décrit de manière détaillée les différentes phases d'un projet. Il est destiné à servir de pense-bête pour chaque étape et permet d'avoir une vue d'ensemble du processus. On peut suivre les points listés en les cochant au fur et à mesure ou simplement s'en inspirer comme des suggestions permettant d'enrichir le projet, sur un point ou un autre.

La check-list et le catalogue de questions en français peuvent être téléchargés sur :

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)  
<https://mobilité-mobilité.brussels>  
[www.rue-avenir.ch](http://www.rue-avenir.ch)  
[www.ruedelavenir.com](http://www.ruedelavenir.com)  
[www.mobilitecolaire.ch](http://www.mobilitecolaire.ch) / [www.ate.ch](http://www.ate.ch)

Les documents en allemand peuvent être téléchargés sur la page dédiée du site du canton de Bâle-Ville, qui comporte aussi divers liens utiles (en allemand) :

[www.entwicklung.bs.ch/kinderfreundlichestadtentwicklung](http://www.entwicklung.bs.ch/kinderfreundlichestadtentwicklung)

